

Je lisais dernièrement ce que sir Wilfrid Laurier disait, en 1871, à la Législature de Québec :

Le tableau qu'on a mis devant vous est-il bien, dit-il, l'expression de la vérité? Je ne saurais accepter cette manière de voir. On dit que nous sommes riches et prospères. Le sommes-nous vraiment? Interrogez toutes les classes de la société: le négociant, le banquier, le marchand, l'homme de profession libérale, l'agriculteur, le simple artisan, et partout, sans exception, vous constaterez une gêne, un malaise, un état de souffrance et de langueur dénotant qu'il y a un mal quelque part... Voilà la vérité! Aveugle qui ne le voit pas! Coupable qui, la voyant, ne l'avoue pas...

Voilà la vérité. «Aveugle qui ne le voit pas! Coupable qui, le voyant, ne l'avoue pas.» C'est la situation actuelle du gouvernement conservateur. Aveugle qui ne voit pas, coupable celui qui voyant ne pose pas les gestes nécessaires pour remédier à la situation.

Je dis que le gouvernement actuel est coupable, coupable comme rarement l'a été un gouvernement dans le passé, coupable parce que nous avons encore, comme en 1871, une crise sous un régime conservateur, comme nous en avions une en 1896, lorsque sir Wilfrid Laurier a été élu, avec des «soup kitchens» aux coins des rues, une crise comme nous en avons connue une sous le régime Bennett, dans les années de 1930, et encore comme celle dont nous souffrons depuis 1957.

Ces messieurs de la droite vont-ils un jour s'ouvrir les yeux, vont-ils tenter d'apporter les remèdes nécessaires à l'amélioration de la situation? Est-ce qu'ils vont ouvrir les yeux, une fois pour toutes, pour au moins étudier les suggestions que nous leur offrons depuis trois ans? Ou bien, est-ce qu'ils vont continuer à faire des déclarations abracadabrantes comme en 1957, 1958, 1959 et 1960, alors qu'ils voyaient toujours poindre une prospérité qui n'arrivait jamais, au lieu de mettre de l'argent dans les goussets du peuple canadien, alors que le chômage augmente et la misère continue partout au Canada!

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

(Traduction)

M. G. W. Baldwin (Peace-River): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi avec un vif intérêt le présent débat, et j'ai entendu ce qu'ont dit les orateurs des deux côtés de la Chambre, hier et aujourd'hui. Le fait de prendre la parole à cette étape-ci du débat présente un inconvénient, c'est que les cinq orateurs qui y ont déjà participé au nom du gouvernement ont, grâce à des arguments convaincants et une logique rigoureuse, démontré, sans l'ombre d'un doute, que le budget supplémentaire du

ministre des Finances (M. Fleming) est nécessaire en ce moment, et qu'il est conçu de manière à répondre aux besoins du pays. C'est un budget qui fourmille de déclarations sur les intentions du gouvernement, en vue d'améliorer la situation économique au pays, ajoutant ainsi un nouveau lustre au gouvernement actuel.

J'aurais cru, monsieur l'Orateur, qu'après les événements de la semaine dernière, qui ont déjà été évoqués par les préopinants, les membres de l'opposition officielle se seraient présentés ici, tout prêts à entrer dans le feu de l'action et, si vous me permettez cette figure de style, les crocs bien aiguisés. J'aurais cru que nous aurions eu à répondre à certaines critiques valables. Si je dis cela, c'est que la seule critique que j'ai entendu formuler par le préopinant était absurde et n'avait rien à voir aux faits. Je préfère en ce moment me reporter à une déclaration qu'a faite hier l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch), dans laquelle, selon moi, il a critiqué à tort l'honorable député de Carleton (M. Bell), ainsi que l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. Browne), parce qu'ils avaient formulé des critiques pertinentes et bien fondées à l'égard des membres de l'opposition qui ont pris la parole au cours du présent débat.

M. l'Orateur: A l'ordre! Comme il est cinq heures, la Chambre va maintenant passer à l'étude des bills d'intérêt privé et public, les premiers ayant préséance, conformément au paragraphe 3 de l'article 15 du Règlement.

BILLS D'INTÉRÊT PRIVÉ

«AURORA PIPE LINE COMPANY»

M. Gordon Chown (au nom de M. Woolliams) propose la 2^e lecture du bill n^o S-2, tendant à constituer en corporation la *Aurora Pipe Line Company*.

—Voici un bill, rédigé de la façon habituelle, tendant à constituer en corporation la «Aurora Pipe Line Company». L'avocat de cette compagnie, à Ottawa, a rédigé une brève déclaration établissant le degré de propriété et énonçant diverses questions qui intéressent la Chambre, et que je vais consigner au compte rendu afin d'épargner du temps, et aussi parce que j'agis au nom de l'honorable député de Bow-River qui, pour des raisons indépendantes de sa volonté, a dû s'absenter de la Chambre en ce moment.

Cette pétition tendant à constituer en corporation la *Aurora Pipe Line Company* est rédigée de la façon dont de tels bills sont habituellement rédigés, et qui est familière à la Chambre. Cette société serait assujétie, à tous égards, aux conditions habituelles énoncées dans la loi sur l'Office national de l'énergie, et l'activité en serait régie par cet organisme.